

QUI PRATIQUE LA POLYGAMIE? (PARTIE 1/2)

Évaluation: 3.4

Description: La polygamie en islam comparée à celle pratiquée dans d'autres religions et dans la société moderne. Partie 1 : la polygamie dans l'histoire et la société moderne occidentale.

Catégorie: [Articles](#) [Sujets actuels](#) [Femmes](#)

par: Mary Ali (édité par IslamReligion.com)

Publié le: 26 Dec 2011

Dernière mise à jour le: 26 Dec 2011

La polygamie est pratiquée, à travers le monde, depuis des millénaires. Beaucoup d'anciens Israélites étaient polygames et certains avaient même des centaines d'épouses. On rapporte que le roi Salomon avait plus de sept cents femmes et trois cents concubines. Son père, David, avait quatre-vingt-dix-neuf épouses et Jacob, de qui descendent les tribus d'Israël, en avait quatre.^[1]



Aucune des anciennes sociétés n'a jamais imposé de restriction quant au nombre d'épouses permis ni aucune condition sur la façon dont elles devaient être traitées. Jésus lui-même ne s'est jamais exprimé contre la polygamie. Pas plus tard qu'au 17^e siècle, la polygamie était pratiquée et acceptée par certaines dénominations chrétiennes. Les Mormons (Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours) pratiquent la polygamie aujourd'hui encore.

La monogamie fut introduite dans le christianisme à l'époque de Paul, lorsque de nombreux amendements furent apportés au christianisme pour que l'Église soit conforme à la culture gréco-romaine dominante, dans laquelle les hommes étaient officiellement monogames (mais possédaient, dans les faits, de nombreuses esclaves dont ils pouvaient user à leur guise).^[2]

Souvent, dans les sociétés occidentales, quand le mariage commence à sombrer, le mari cesse d'avoir des rapports avec sa femme et n'hésite pas à prendre une maîtresse ou à fréquenter des prostituées. Les femmes font parfois la même chose et décident de prendre un amant. Une autre pratique courante consiste à vivre en couple sans être mariés, parfois à plusieurs reprises, avec des partenaires différents(es), avant de se décider à en épouser un(e).

En fait, il existe trois types de polygamie dans les sociétés occidentales :

(1) La polygamie en série, qui consiste à se marier et à divorcer, à se remarier et à divorcer à nouveau et ce, à plusieurs reprises;

(2) Un homme marié à une femme, mais qui a une ou plusieurs maîtresses;

(3) Un(e) célibataire qui a plusieurs partenaires. L'islam tolère, mais n'encourage pas le premier et interdit les deux autres.

Les guerres, à certaines époques et dans certains pays, ont souvent rendu veuves de nombreuses femmes. Dans une société monogame, ces femmes, qui se retrouvent sans aucun soutien, ont souvent eu recours à la prostitution ou aux relations illicites avec des hommes mariés. Elles se sont retrouvées avec des enfants illégitimes envers lesquels le père rejetait toute responsabilité.

Certains hommes occidentaux semblent croire que la monogamie protège les droits des femmes. Mais ces hommes se soucient-ils réellement des droits des femmes? Les sociétés occidentales ont souvent exploité et réprimé la femme, de diverses façons, ce qui a mené à la formation de plusieurs mouvements de libération de la femme, des suffragettes du début du vingtième siècle aux féministes d'aujourd'hui qui sentent, encore maintenant, le besoin de poursuivre leurs campagnes pour obtenir un traitement équitable aux niveaux social et légal.

La vérité est que la monogamie protège les hommes, leur permettant de tromper leur épouse sans prendre aucune responsabilité. La facilité d'accès à la contraception et à l'avortement légal a ouvert la porte au sexe illicite et à la soi-disant révolution sexuelle. Mais la femme est encore et toujours celle qui doit souffrir du traumatisme de l'avortement et des effets secondaires désagréables de la plupart des moyens de contraception.

Si l'on exclut les maladies sexuellement transmissibles, dont l'herpès et le SIDA, l'homme continue de s'amuser sans trop de souci. Ce sont les hommes qui sont protégés par la monogamie, tandis que les femmes continuent d'être les victimes des désirs masculins. La société, dominée par les hommes, s'oppose farouchement à la polygamie, car elle forcerait l'homme à prendre ses responsabilités en plus d'apporter une sécurité et une protection aux femmes et à leurs enfants.

Footnotes:

[1]

Pour une liste détaillée des personnages bibliques ayant pratiqué la polygamie, voir (en anglais) : (<http://www.biblicalpolygamy.com/>).

[2]

«À peu près les seuls peuples anciens chez lesquels on retrouve peu ou pas de traces de polygamie sont les Grecs et les Romains. Néanmoins, le concubinage, qui peut être considéré comme une forme supérieure de polygamie fut reconnue, des siècles durant, par les coutumes et même par la législation de ces deux nations. » The Catholic Encyclopedia: (<http://www.newadvent.org/cathen/09693a.htm>)

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/339/qui-pratique-la-polygamie-partie-1-2>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.